

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Date d'affichage : 13/07/2017	Délibération n°2465/2017 Objet : Signature du marché de rénovation de l'éclairage public

Conseillers en exercice : 27 Présents : 21 Pouvoirs : 6
Absents : 0 Votants : 27

L'an deux mil dix-sept, le 29 juin à 20 h 00,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 juin 2017 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Dominique GOYER, Claude-Olivier BONNEFOY, Marie-France PELLETTEY, Joël VILLAÇA, Alphonse BOYE, Florance TORRECILLA, Virginie LECARDONNEL, Martine HARBULOT, Roger LANGLAIS, Agnès MAILLOCHON, Marianne MAHJOUB, conseillers municipaux.

Absents représentés :

Nathalie BOIXIERE donne pouvoir à Jean-Michel CARIGI.

Hakima OULD SLIMANE donne pouvoir à Joseph DUPRAT.

Stanislas GAUDON donne pouvoir à Sylvie GERINTE.

Alexandre RICHE donne pouvoir à Arlette LEPARC.

Magali OLIVE donne pouvoir à Danielle METRAL.

Valérie PREVOTAT donne pouvoir à Marianne MAHJOUB.

Madame Virginie LECARDONNEL a été nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire informe qu'un MAPA a été lancé le 21 avril 2017 concernant la rénovation de l'éclairage public.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), articles L.2122-22 4°, L1414-1 à L.1414-4,

Vu le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment l'article 27,

Vu l'avis d'appel public à concurrence envoyé au BOAMP N° 17-56201, sur « Marche on Line » N° AO-1718-0019 et sur le profil acheteur de la ville, « achatpublic.com » N° 3124436 pour une remise des plis le 22 mai 2017 avant 16h00,

Considérant les 08 offres reçues en mairie,

Considérant que le rapport d'analyse des offres a fait ressortir que l'offre totale la mieux disante est celle de la société BIR, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 100 points pondérés à 60% pour le prix et 100 points pondérés à 40% pour la valeur technique de l'offre comprenant 30 points pour les moyens humains et matériels, 30 points pour les qualité et provenance de fournitures, 10 points pour les mesures de sécurité et d'hygiène, 20 points pour les délais, et 10 points pour la protection de l'environnement),

Considérant l'avis de la commission Cadre de vie qui s'est réunie le 27 juin 2017,

Marolles-en-Brie

Accusé de réception en Préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception Préfecture :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A la majorité : 19 voix pour, 4 voix contre (Roger LANGLAIS, Agnès MAILLOCHON, Marianne MAHJOUB, Valérie PREVOTAT pouvoir à Marianne MAHJOUB) et 4 abstentions (Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Hakima OULD SLIMANE pouvoir à Joseph DUPRAT, Martine HARBULOT) :

ARTICLE 1 : DECIDE d'attribuer le marché de rénovation de l'éclairage public à la Société BIR, pour une durée de travaux de 4 MOIS sise entre la réception de l'ordre de service (OS) et la date de livraison obligatoire de l'intégralité du marché au plus tard le 31 décembre 2017, pour la somme de 191 499,50 € HT (229 799,40 € TTC),

ARTICLE 2 : AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et à signer tout document afin de réaliser cette opération, ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

ARTICLE 3 : DIT que les crédits sont prévus au budget 2017 chapitre 21, article 21534 pour la partie investissement de la commune.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 3 juillet 2017.



Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie

Acte à classer**2465-2017**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-07-06T14-55-00.00 (MI206601079)**Identifiant unique de l'acte :**
094-219400488-20170703-2465-2017-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :**
SIGNATURE DU MARCHÉ DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
Date de décision : 03/07/2017**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :**
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. procédure adaptée (art28)
1.1.2.2. services**Acte :** [2465-2017.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé	Date 06/07/17 à 14:55	Par MARQUES Christine
Transmis	Date 06/07/17 à 14:55	Par MARQUES Christine
Accusé de réception	Date 06/07/17 à 15:03	